

# Secteur d'information sur les sols (SIS)

## TOTAL MARKETING SERVICES

### Description de l'établissement

---

Nom : TOTAL MARKETING SERVICES

Adresse(s) : Avenue Amiral Lemonnier

Commune(s) : CHERBOURG OCTEVILLE (50129)

Activités : Non renseignée

Description : Non renseignée

### Conclusions de l'administration sur l'état des sols

---

Date de dernière mise à jour des informations : 27/05/2025

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP41008030101

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Commune(s) : CHERBOURG OCTEVILLE (50129)

Description<sup>1</sup> : L'ancienne station service a fait l'objet de travaux de démantèlement et de dépollution et est actuellement à l'état de friches.

En cas de changement d'usage, il convient de s'assurer de la compatibilité des milieux avec un nouvel usage projeté.

#### POUR RAPPEL :

L'article L. 125-7 du code de l'environnement prévoit que lorsqu'un terrain situé en secteur d'information sur les sols fait l'objet d'un contrat de vente ou de location, le vendeur ou le bailleur du terrain est tenu d'en informer par écrit l'acquéreur ou le locataire. Il communique les informations rendues publiques par l'État. L'acte de vente ou de location atteste de l'accomplissement de cette formalité.

En application des articles L. 556-2 et R. 556-2 du code de l'environnement et R. 43116 et R. 442-8-1 du code de l'urbanisme, sur un terrain répertorié en secteur d'information sur les sols, le maître d'ouvrage fournit dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager une attestation garantissant la réalisation d'une étude de sols et de sa prise en compte dans la conception du projet de construction ou de lotissement. La présence de cette attestation (ATTES-ALUR) dans le dossier de demande de permis de construire ou d'aménager est vérifiée par le service urbanisme de la collectivité compétente.

Cette étude de sols comprend un diagnostic et un plan de gestion en découlant. Le plan de gestion définit les mesures de gestion permettant d'assurer la compatibilité entre l'état du site et l'usage futur souhaité au regard de l'efficacité des techniques de réhabilitation ainsi que du bilan des coûts et des avantages de la réhabilitation au regard des usages

considérés.

Documents associés<sup>2</sup> : Non renseigné

## Synthèse de l'action de l'administration

---

Date de dernière mise à jour des informations : 27/05/2025

Enjeux et environnement : Il est à noter que dans l'enquête de voisinage menée par SUEZ REMEDIATION aucun puits n'a été détecté et aucun captage d'AEP n'a été identifié.

Commune(s) : CHERBOURG OCTEVILLE (50129)

Description<sup>3</sup> : Le site a accueilli une activité de distribution de carburants (récépissé de déclaration en date du 21 décembre 2005). La station-service est fermée depuis le 31 mars 2014.

Le rapport du 16 juin 2017, n°N1160840, réalisé par SUEZ REMEDIATION présente les travaux de démantèlement et de dépollution qui ont été menés sur site entre novembre 2015 et février 2017. Ce rapport décrit les travaux menés et fourni les justificatifs associés (reportage photographique, fiche technique des remblais, bordereaux d'analyse de bords et de fonds de fouilles, bordereaux de suivi de déchets). Ces travaux se sont déroulés en 2 phases distinctes :

- La première phase de travaux réalisée entre novembre 2015 et février 2016 a consisté au démantèlement des installations de la station services (cuves, séparateur, volucompteurs et canalisations) et la gestion des terres polluées associées. Au total 2050,3 tonnes de terres impactées ont été évacuées en biocentre et les zones traitées ont fait l'objet de remblaiement par concassé avec mise en place d'un polyane de séparation ;

- La seconde phase de travaux réalisée entre octobre 2016 et février 2017 a consisté au démantèlement des anciens radiers jusqu'à 4 m de la clôture qui sépare le site de l'avenue Amiral Lemmonier (limite technique) et la gestion des terres polluées associées et non traitées auparavant. Au total 1295,6 tonnes de terres impactées ont été évacuées en biocentre et les zones traitées ont fait l'objet de remblaiement par 1 375 tonnes de graves.

Les travaux d'excavation se sont déroulés jusqu'à un maximum de 6 m de profondeur et jusqu'à 2 m sous le niveau de la nappe. SUEZ REMEDIATION indique qu'un système de pompage et de traitement des eaux souterraines avait été mis en place pour retirer les phases flottantes lors des fouilles et mettre en place un rabattement de la nappe lors du démantèlement des anciens radiers. Les travaux ont donc permis le démantèlement de l'ensemble des installations pétrolières, de la boutique ainsi que de l'aire de lavage de la station service.

Les investigations de bords et de fonds de fouilles (23 prélèvements) alimentent un second rapport réalisé par SUEZ REMEDIATION en date du 29 juin 2017 (version 2 du rapport n°N7 16 083 0) relatif à un diagnostic de l'état des milieux, à une Analyse des Risques Résiduels (ARR) et à une démarche d'Interprétation de l'État des Milieux (IEM). Ces analyses ont été complétées par un sondage de sol en limite nord du site, une campagne d'investigations des eaux souterraines sur site (1 piézomètre en amont du site et 3 piézomètres en aval du site (dont 2 nouveaux piézomètres)) et hors site (1 piézomètre en aval du site) et par une campagne d'investigation des gaz des sols sur site (3 piézogaz) et hors site (1 piézogaz).

Les résultats, dans les sols, mettent en évidence :

- un impact remarquable en HCT (7 270 mg/kg) et en BTEX (27,8 mg/kg) au droit de P22, situé au nord du site, en limite de l'avenue Amiral Lemmonier (SUEZ REMEDIATION indique que des contraintes techniques avec la voirie empêchent le traitement de cette source) ;
- une pollution résiduelle en HCT sur l'ensemble du site (maximum de 348 mg/kg en dehors du point P22) ;
- une absence d'impact en BTEX en dehors du point P22 (sur les prélèvements faits) ;

Les résultats, dans les eaux souterraines, mettent en évidence :

- une absence d'impact au droit du piézomètre Pz4 situé en amont du site sur les campagnes de prélèvements réalisé entre avril 2014 et avril 2017 ;
- des impacts en hydrocarbures totaux inférieurs à 1 mg/l (valeur limite de référence) au droit de PzA (au centre du site), PzB et PzC (en aval du site) et des impacts en benzène supérieurs à la valeur limite de référence de l'eau destinée à l'eau potable lors de la campagne d'investigations de 2017 (l'utilisation des eaux souterraines sur site à destination de la consommation humaine est à proscrire) ;
- une absence d'impact en avril 2017 au droit de PzG situé hors site et en aval de ce dernier.

Les résultats, dans les gaz du sol, mettent en évidence :

- sur site, des traces d'hydrocarbures aliphatiques C10-C12 et de xylène ;
- hors site, des traces de benzène, toluène, xylène et d'hydrocarbures aromatiques C6-C8 et aliphatique C10-C12.

L'analyse des risques résiduels menée par SUEZ REMEDIATION sur site conclut à une compatibilité entre l'état des milieux et un usage comparable à la dernière période d'activité (usage industriel). L'analyse des risques résiduels menée hors site conclut à une compatibilité pour des usages résidentiels. Toutefois, les études se basent sur une seule campagne de mesures, la représentativité des résultats est questionable.

Le 14 mai 2025, l'inspection des installations classées a constaté que l'ancienne station service a bien été démantelée. Les portails d'accès au site sont cadenassés, mais une détérioration de la clôture permet d'accéder aux terrains sans que cela occasionne un danger manifeste. Des remblaiements de terrains permettent de constater que des travaux ont été menés sur site.

Du fait du maintien d'une pollution significative au droit de P22, de la présence d'une pollution résiduelle sur site et de la faible représentativité de l'analyse des risques résiduels menée sur site, les parcelles cadastrales ayant accueilli l'ancienne activité du site feront l'objet d'une classification SIS. Tout nouveau porteur de projet ayant l'intention de changer l'usage des terrains (usage différent d'un usage industriel) sera tenu de démontrer la compatibilité sanitaire des terrains avec l'usage projeté.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

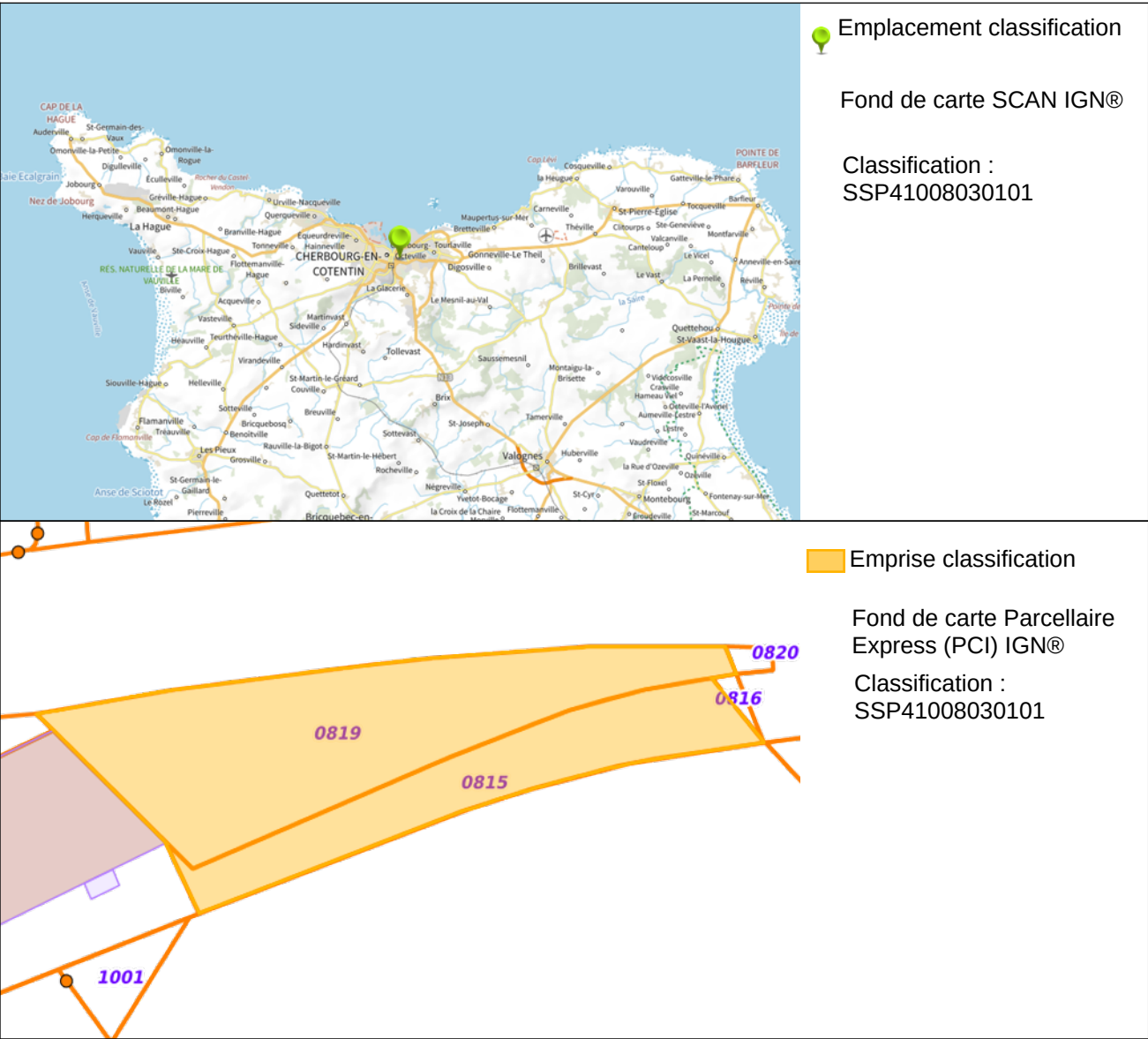
Documents associés : Non renseigné

# Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

| Commune               | Feuille | Section | Numéro | Code dép. |
|-----------------------|---------|---------|--------|-----------|
| CHERBOURG-EN-COTENTIN |         | AH      | 815    |           |
| CHERBOURG-EN-COTENTIN |         | AH      | 819    |           |

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroïde  
RGF93 / Lambert-93  
(EPSG:2154) :

Long. : 366857.9508651803, Lat. : 6958091.409200022

null

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement ([www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr))
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.